

Modalités de traitement des réclamations

1. Réception d'une réclamation

Les réclamations pourront être reçues en agence auprès du personnel d'accueil, ou bien directement auprès de l'exploitant de l'auto-école dont les coordonnées figurent au bas de cet affichage.

2. Accuser réception de la réclamation

Les personnes à l'origine d'une réclamation seront avisées de la prise en compte de celle-ci sous 10 jours à compter de la réception.

3. Répondre à la réclamation

Une réponse dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la réclamation sera apportée.

Si la demande est totalement ou partiellement rejetée, nous indiquerons les voies de recours possibles.

Coordonnées de la personne en charge du traitement des réclamations :

Serge CAMILLERI

Tél (ligne directe) : 04 91 98 39 40 ou 07 45 17 23 40